Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

Transparence politique : Énergie citoyenne tient son engagement !

écrit par Yoann Balestrat | 13 mai 2021

Lors de la campagne des élections municipales, notre collectif Énergie citoyenne avait pris l'engagement d'**agir en toute transparence** et de **rendre plus clair le fonctionnement de notre commune**.

À défaut d'avoir une retransmission en direct des séances, nous avons obtenu de la municipalité que les **enregistrements sonores des conseils**

municipaux soient disponibles en libre accès sur le site internet de la Mairie.

De même, librement, nous vous informons que la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP) **a validé sans aucune réserve les comptes de campagne de notre liste** et vous trouverez tous les détails chiffrés (recettes et dépenses) ci-dessous. **Nous n'avons rien à cacher !**

RECETTES		DÉPENSES	
Apports personnels des candidats (versements)	7 798 €	Location du local de campagne, assurance comprise	1 621 €
Concours en nature apportés par les candidats	3 519 €	Honoraires expert-comptable	960 €
		Graphisme* et site internet	3 056 €
		Impression de documents (programme, tracts, etc.) hors propagande officielle (bulletins, professions de foi et grandes affiches) et photographies	4 008 €
		Frais de transport*	113 €
		Boissons et plats* (réunions publiques)	420 €
		Distribution du programme par La Poste	1 029 €
		Frais bancaires (tenue du compte)	110 €
TOTAL RECETTES	**11 317 €**	**TOTAL DÉPENSES**	**11 317 €**

*Concours en nature

Enfin, sans aucune arrière-pensée démagogique que les professionnels de la politique invoquent toujours pour ne rien dévoiler, il nous semble important que vous puissiez connaître les **montants des indemnités perçues par chaque élu municipal** dans le cadre de ses responsabilités publiques. **La transparence ne doit pas être un vain mot !**

COMMUNE DE SAINT-JUNIEN

Indemnité brute mensuelle du maire	3 209,95 €
Indemnité brute mensuelle de chaque adjoint (9 personnes)	1 235,53 €
Indemnité brute mensuelle de chaque conseiller délégué (11 personnes)	560,33 €

MONTANT TOTAL DES INDEMNITÉS VERSÉES CHAQUE MOIS	**20 493,36 €**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN »	
Indemnité brute mensuelle du président	2 923,60 €
Indemnité brute mensuelle de chaque vice-président (10 personnes)	865,29 €
MONTANT TOTAL DES INDEMNITÉS VERSÉES CHAQUE MOIS	**11 576,50 €**

Les indemnités peuvent se cumuler.

Un adjoint au maire et un conseiller municipal délégué de Saint-Junien sont également vice-présidents de la POL et perçoivent respectivement, au total, **2100,82 €** et **1425,62 €** brut par mois.

Le maire est aussi président de la POL : il perçoit donc 6133,55 € brut par mois pour ces deux fonctions. Et il faudrait ajouter à cela l'**indemnité liée à son mandat de conseiller départemental**.

Notre démarche s'inscrit pleinement dans les recommandations formulées par les associations **Anticor** et **Transparency International**. Notre seul but : rétablir la confiance dans nos responsables politiques. Et il y a du travail…

---

energie citoyenne
pour Saint-Junien

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

Pour une VRAIE loi climat !

écrit par Yoann Balestrat | 13 mai 2021

Les propositions de la **Convention Citoyenne pour le Climat (CCC)** devaient, selon l'engagement pris par le président de la République, être reprises « sans filtre ».

Pourtant, dans le projet de loi « climat et résilience » présenté par le Gouvernement, **les 149 mesures** formulées ont été amoindries voire dénaturées lorsqu'elles n'ont pas été tout bonnement écartées…

Dans ce cadre, un **appel national « pour une vraie loi climat »** a été lancé et, à Saint-Junien, un rassemblement a été organisé le 27 mars, dans le plus strict respect des gestes barrières, par plusieurs associations environnementales. **Notre collectif Énergie citoyenne s'est mobilisé en nombre à cet événement qui a réuni plus de 70 personnes !**

Membre haut-viennois de la CCC, Guy Kulitza est intervenu pour nous faire part de son expérience et de sa déception.

Guy Kulitza, ce n’est pas initialement un militant de l’écologie. Juste une personne qui fait son devoir en triant ses déchets.

Guy Kulitza, c’est un simple citoyen qui, tiré au sort pour faire partie des 150 membres de la CCC, a travaillé avec sérieux sur les questions climatiques et écologiques.

Guy Kulitza, c’est la démonstration que dès lors que l’on étudie de façon approfondie ces sujets, on ne peut que soutenir des propositions fortes, les seules à même de changer la donne.

Guy Kulitza, c’est nous, c’est vous.

Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.

Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06.46.66.24.97

⬇L’intervention-témoignage de Guy Kulitza ⬇

⬇Quelques photos du rassemblement ⬇

energie citoyenne

BOURSE

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

Une route à contresens !

écrit par Yoann Balestrat | 13 mai 2021

Notre collectif se mobilise contre la création d'une portion de 200 mètres de route pour relier la zone de La Vergne à celle des Martines[1], projet porté par la communauté de communes. En voici les principales raisons.

1. **L'impact sur le cadre de vie**

Le projet va bouleverser le quotidien des habitants des lotissements adjacents. Pour s'en convaincre, il suffit de s'y promener et d'y découvrir la tranquillité qui y règne. La circulation va fortement

augmenter dans le quartier, sachant que la route est destinée à « supporter un trafic de poids lourds important »[2]. Demain ne sera plus comme avant.

2. **Une question démocratique**

Quand on échange avec les riverains, personne n'a été sollicité pour donner son avis sur le projet. La décision a été prise sans aucune concertation. Ce n'est pas acceptable !

3. **Un coût exorbitant**

Le montant des travaux s'élève à 572 000 euros hors taxes (HT). On vous laisse ajouter les taxes pour obtenir le coût total du projet… En somme, c'est bien plus d'un demi-million d'euros d'argent public pour 200 mètres de route ! Une gabegie à l'heure où nos finances publiques sont exsangues et où notre société doit faire face à une crise économique et sociale majeure. Est-ce vraiment là la priorité ?

4. **Un projet anti-écologique**

Le terrain sur lequel doit être construite la route jouxte un petit étang et une zone humide (voir les photos ci-dessous). Cet espace a un intérêt écologique certain, *a fortiori* à l'heure du réchauffement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Il a également vocation à constituer un îlot de fraîcheur et de calme pour les riverains. Enfin, dans la conception même du projet, aucune piste cyclable n'est prévue… Une succession d'aberrations.

5. **L'alternative : la voie verte**

On entend déjà le refrain de certains qui cherchent à nous disqualifier de façon caricaturale en nous traitant d'« anti-tout ». Facile, mais faux ! La preuve : à la place de cette route très coûteuse, nous proposons de travailler avec les riverains à la création d'une « voie verte », c'est-à-dire un chemin de promenade dédié exclusivement aux mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes, patins à roulettes, etc.).

En définitive, ces 200 mètres de route ne sont pas anecdotiques. Ils sont révélateurs d'une logique d'aménagement incroyablement dispendieuse et totalement dépassée. Ne commettons pas aujourd'hui les erreurs d'hier et arrêtons d'artificialiser nos sols à tout va. Faisons preuve de sérieux et pensons à l'avenir. Telle est notre ligne de conduite.

[1] Soit de La Poste à Mr.Bricolage.

[2] Délibération adoptée le 28 janvier 2021 par le conseil communautaire.

Photos du site

L’étang

La zone humide

L’agrandissement du lotissement privé (61 parcelles)

L’impasse actuelle (rue Auguste-Merle, à proximité de Mr.Bricolage)

---

energie citoyenne
pour Saint-Junien

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

Saint-Junien dit non aux néonicotinoïdes !

écrit par Yoann Balestrat | 13 mai 2021

Plus de 1 220 études scientifiques, réalisées dans le monde entier, établissent de façon implacable les effets hautement toxiques des néonicotinoïdes sur les abeilles et les pollinisateurs sauvages, mais aussi les invertébrés aquatiques et terrestres, les poissons, les amphibiens, les oiseaux… De premières études apparaissent concernant les effets sur la santé humaine.

En vertu d'une loi adoptée en 2016, l'utilisation de ces pesticides dévastateurs a été interdite à compter du 1er septembre 2018 (avec des dérogations possibles jusqu'au 1er juillet 2020). Mais le Gouvernement a présenté le 3 septembre dernier un projet de loi pour pouvoir réautoriser par arrêté ministériel l'usage de ces produits à toute culture.

Tout cela révèle que rien n'est fait pour accompagner le développement d'un modèle agricole fondé sur des pratiques respectueuses de l'environnement et que la pression des lobbies de l'agrochimie porte ses fruits.

Les six élu-e-s du groupe « Énergie citoyenne – Écologie Solidarité Démocratie » ont donc proposé l'adoption d'une motion par le conseil municipal pour marquer l'opposition de la cité gantière à cette réautorisation. Cette démarche a été soutenue par les membres de la majorité ; nous les en remercions. Vous trouverez le texte adopté et des informations complémentaires sur le sujet ci-dessous.

Poursuivons et amplifions à la mobilisation citoyenne pour faire échec à cet inacceptable et dangereux retour en arrière !

- Vœu du conseil municipal, adopté le 17 septembre 2020 : Voeu-neonicotinoïdes (pdf)
- Article L. 253-8 du code rural et de la pêche maritime : L.253-8 Legifrance
- Projet de loi : Projet Loi Ass-Nat

Autres ressources utiles :

- *Et le monde devint silencieux, Comment l'agrochimie a détruit les insectes*, Stéphane Foucart (Seuil, 2019)
- *Appel scientifique pour restreindre les néonicotinoïdes* (revue Science, juin 2018) : Article ScienceMag
- *Evaluation mondiale intégrée de l'impact des pesticides systémiques sur la biodiversité et les écosystèmes*, par la Task Force on Systemic Pesticides : Évaluation Mondiale Intégrée
- *Mise à jour de l'évaluation mondiale intégrée de l'impact des pesticides systémiques sur la biodiversité et les écosystèmes*, par la Task Force on Systemic Pesticides : TFSP-Faits-sailliants-WIA2-FINALE.pdf
- *Néonicotinoïdes : malgré le moratoire de l'UE, un risque persiste pour les abeilles* (CNRS) : un risque persiste pour les abeilles
- *Où sont passés les oiseaux des champs* (CNRS) : ou-sont-passes-les-oiseaux-des-champs
- *Les insectes pourraient disparaître d'ici un siècle* : Disparition insectes
- *Le déclin mondial de l'entomofaune* (revue Biological Conservation, en anglais)
- *Betteraves : le Modef revendique un prix minimum plutôt que les néonicotinoïdes* : Article Modef
- *Les abeilles sont toujours exposées aux néonicotinoïdes* (Dossier de l'UNAF) : enquete_en_france_les_abeilles_sont_toujours_largement_exposees_aux_neonicotinoides_.pdf
- Tous les dossiers de Générations Futures sur les néonicotinoïdes : generations-futures.fr

- Tous les dossiers de la Fondation Nicolas Hulot sur les néonicotinoïdes : fondation-nature-homme.org

Articles récents

- Réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2025
- Restez informés !
- Réunion du Conseil Communautaire POL du 23 juin 2025
- Faisons du projet LiCHEN une opportunité pour tout notre territoire !
- Agir contre les déserts médicaux, une urgence de santé publique

Archives

- juin 2025 (6)
- mai 2025 (1)
- avril 2025 (2)
- mars 2025 (3)
- février 2025 (2)
- janvier 2025 (1)
- décembre 2024 (2)
- novembre 2024 (4)
- juin 2024 (3)
- mai 2024 (1)
- avril 2024 (2)
- mars 2024 (3)
- février 2024 (5)
- décembre 2023 (1)
- novembre 2023 (2)
- septembre 2023 (1)
- juin 2023 (1)
- mai 2023 (2)
- avril 2023 (3)
- mars 2023 (1)
- février 2023 (2)
- janvier 2023 (1)
- décembre 2022 (5)
- novembre 2022 (2)
- septembre 2022 (1)
- juillet 2022 (3)
- juin 2022 (3)
- avril 2022 (2)
- mars 2022 (2)
- février 2022 (2)
- janvier 2022 (2)
- décembre 2021 (1)
- novembre 2021 (2)

- octobre 2021 (1)
- septembre 2021 (1)
- juin 2021 (1)
- mai 2021 (2)
- avril 2021 (3)
- mars 2021 (5)
- février 2021 (3)
- décembre 2020 (2)
- novembre 2020 (2)
- octobre 2020 (3)
- septembre 2020 (1)
- juillet 2020 (1)
- juin 2020 (6)
- mai 2020 (1)
- avril 2020 (1)

Méta

- Connexion
- Flux des publications
- Flux des commentaires
- Site de WordPress-FR

Rechercher

- Politique de confidentialité
- Sitemap

- Facebook
- X
- RSS